



ASSURANCE AMBULATOIRE PRÉ- ET POST- HOSPITALISATION
« **LE COMPLÉMENT HOSPI** »

Tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2025 (TTC)
Version 2025 - 001

ASSURANCE AMBULATOIRE PRÉ- ET POST- HOSPITALISATION « LE COMPLÉMENT HOSPI »

Primes mensuelles* - Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2025 (TTC)

Le Complément Hospi	Âge à la souscription					
Âge au renouvellement	0 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 - 64 ans	65 ans et +
0 - 17 ans	0,00 €					
18 - 24 ans	1,08 €					
25 - 49 ans	1,63 €	1,85 €	1,96 €			
50 - 59 ans	1,77 €	2,04 €	2,13 €	2,29 €		
60 - 64 ans	2,06 €	2,32 €	2,45 €	2,66 €	2,79 €	
65 ans et +	2,18 €	2,47 €	2,60 €	2,82 €	2,94 €	2,96 €

POUR NOUS CONTACTER

Tél. : 0800/231.00

Site internet : www.solidaris-wallonie.be

Sites d'exploitation :

Solidaris Assurances :

36 rue Douffet - 4020 Liège

Solidaris Assurances :

32-38 rue Saint-Jean - 1000 Bruxelles

Solidaris Assurances :

1 place de la Mutualité - 6870 Saint-Hubert

* La prime à payer est fixée chaque année au 1^{er} janvier ; elle est établie en fonction de l'âge de chacun des assurés à la date d'effet du contrat d'assurance hospitalisation indemnitaire qu'ils ont souscrit auprès de la Société Mutualiste et de leur âge au premier janvier de chaque année.